



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **11 mai 2009**

Délibération n° 2009-0758

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Mions**

objet : **Déchèterie de Mions-Corbas - Boulevard des Nations à Mions - Individualisation d'autorisation de programme complémentaire**

service : **Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière**

Rapporteur : Monsieur Darne

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 30 avril 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 12 mai 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Guimet, Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Millet, Muet, Mmes Palleja, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Pilonel, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Calvel (pouvoir à M. Buffet), Charles (pouvoir à M. Coste), Julien-Laferrière (pouvoir à M. Corazzol), Bernard B (pouvoir à Mme Vessiller), Braillard (pouvoir à Mme Benelkadi), Mmes Chevassus-Masia (pouvoir à M. Barthélémy), Dagorne (pouvoir à M. Havard), MM. Ferraro (pouvoir à M. Ariagno), Fleury (pouvoir à M. Reppelin), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Grivel (pouvoir à M. Bousson), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Pili), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Lyonnet (pouvoir à M. Léonard), Meunier (pouvoir à M. Gignoux), Morales (pouvoir à M. Vincent), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), Roger-Dalbert (pouvoir à M. Gléréan), MM. Serres (pouvoir à M. Imbert Y), Terracher (pouvoir à Mme Pédrini), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier).

Absents non excusés : MM. Louis, Réale, Turcas.

Séance publique du 11 mai 2009**Délibération n° 2009-0758**

commission principale : proximité et environnement

commune (s) : Mions

objet : **Déchèterie de Mions-Corbas - Boulevard des Nations à Mions - Individualisation d'autorisation de programme complémentaire**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Conseil,

Vu le rapport du 22 avril 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération n° 1990-1487 en date du 29 octobre 1990, le conseil de Communauté a défini un programme d'implantation de vingt déchèteries pour couvrir les besoins de la Communauté urbaine. Dix-sept déchèteries de ce programme sont aujourd'hui ouvertes au public dont deux dans le secteur sud-est à Saint Priest et Vénissieux.

La déchèterie située à Saint Priest est désormais saturée. Elle fait l'objet d'un projet de réhabilitation et d'extension qui va améliorer le tri et la sécurité sur le site mais ne permettra pas de répondre aux besoins de ce secteur à fort taux d'habitat pavillonnaire. C'est pourquoi, par délibération n° 2007-4445 du 15 octobre 2007, le conseil de Communauté a validé le projet de construction d'une déchèterie dans le secteur de Mions-Corbas afin de desservir ces deux communes et alléger la déchèterie de Saint Priest.

Ce projet est inscrit à la programmation pluriannuelle des investissements 2009-2014.

Une première individualisation d'autorisation de programme a été autorisée pour faire face aux premières dépenses liées au foncier et aux études, à hauteur de 500 000 € sur une estimation annoncée de 1 810 000 € toutes dépenses confondues.

Pour mémoire, le terrain retenu par la commune de Mions et la Communauté urbaine est situé à la sortie de l'autoroute A 46 sud, entre le boulevard des Nations, la rue des Corbèges et le giratoire.

Il est en partie sur la commune de Corbas et en partie sur celle de Mions, en limite de la ZAC des Pierres Blanches. Dans cet environnement industriel aucune nuisance particulière ne sera apportée au voisinage.

La superficie totale est d'environ 6 400 mètres carrés :

- 3 899 mètres carrés de parcelles en cours d'acquisition auprès de la société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL), pour un montant de 217 945 € frais inclus ; il s'agit de terrains résiduels résultant d'un découpage de parcelles pour la constitution de la ZAC des Pierres Blanches,

- le reste du tènement, pour 2 516 mètres carrés, est déjà propriété de la Communauté urbaine. Ce foncier fera l'objet d'une affectation comptable à l'opération déchèterie par opération d'ordre budgétaire.

Le projet prévoit la réalisation :

- de dix quais de déchargement,
- de zones d'accueil de containers spécifiques : huiles de vidange, batteries, déchets dangereux des ménages (DDM), déchets des équipements électriques et électroniques (DEEE),
- de locaux nécessaires à la gestion de la déchèterie,
- des voies d'accès et de circulation, tant pour les usagers que pour les véhicules de l'exploitant,
- d'aménagements de la voie publique permettant un accès sécurisé à la déchèterie ainsi que le branchement aux différents réseaux publics.

Le coût de réalisation est évalué, avec l'aménagement des accès sur le boulevard des Nations et les différents branchements, à 1 550 000 € TTC, soit, avec les seules acquisitions foncières à la société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL), un coût d'opération estimé à 1 810 000 € toutes dépenses confondues. La maîtrise d'œuvre est réalisée en interne par le bureau d'études de la direction de la logistique et des bâtiments.

Parmi les postes de dépenses, il faut souligner :

- le terrassement, la mauvaise qualité de portance du sol nécessite l'augmentation de l'épaisseur du corps de chaussée,

- la serrurerie et clôture, le projet se situant en milieu urbain, l'ensemble des limites du projet est à clôturer. De plus, il est prévu une clôture barreaudée de 2 mètres de hauteur pour éviter la récupération sauvage et les risques de pollution des sols,

- les espaces verts, il est prévu des espèces végétales endémiques demandant peu d'entretien ; le traitement paysager de l'équipement préservera le caractère naturel du site ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Valide le programme d'aménagement de la déchèterie de Mions-Corbas.

2° - Autorise l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale C-3 - Gérer de façon durable les déchets et la propreté des espaces communautaires sur l'opération 1500 déchetterie de Mions-Corbas à hauteur de 1 310 000 € en dépenses. Le montant de l'opération est porté à 1 810 000 €.

3° - Les dépenses sont inscrites ou à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - comptes suivant nature.

Le calendrier prévisionnel des paiements est le suivant :

- au 31 décembre 2008 : 8 k€,
- en 2009 : 300 k€,
- en 2010 : 1 400 k€,
- en 2011 : 102 k€.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 13 mai 2009.